

Jean-Pierre Bellon - Bertrand Gardette

**Harcèlement scolaire :
le vaincre, c'est possible**

La méthode de
la préoccupation partagée



Traiter les situations
d'intimidation scolaire :
La méthode de la
préoccupation partagée

Jean-Pierre Bellon

16 novembre 2018

ipbellon@sfr.fr @bellon_jp

Quelques mots de présentation :

- Professeur de philosophie dans l'académie de Clermont-Ferrand.
- 2002-2003: rencontre avec Bertrand Gardette. 1^{ères} sensibilisations d'élèves sur la question du harcèlement scolaire.
- 2005: Réalisation du film *L'enfer au quotidien*.
- 2006: création du site <http://www.harcelement-entre-eleves.com>, première base documentaire française sur le harcèlement scolaire.
- 2007: création de l'APHEE (Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves), association visant à fournir aux professionnels des outils pour prévenir et traiter les situations de harcèlement.

- **2011: réorientation de notre activité. Nous nous tournons principalement vers l'étude des méthodes étrangères. Voyage d'étude en Finlande.**
- **2011-2012: 1^{ères} formations à la méthode de la préoccupation partagée.**
- **2014-2018: Participation à la formation des professionnels de tout un département (les Hauts-de-Seine) à la méthode Pikas (plus de 1500 professionnels formés).**
- **2018: Extension du plan à toute l'académie de Versailles.**
- **Juin 2017 : Création d'une plateforme**
<http://www.preoccupationpartagee.org>
- **Fin 2017: Le film *La méthode de la préoccupation partagée***
- **Depuis 2017: Collaboration avec Marie Quartier**

**1. Définir et
problématiser la
notion**

**2. Une approche
originale**

**3. Les principales
options de la
méthode**

**4. Les conditions de
réussite.**

**5. Les étapes de la
méthode**

6. D'autres méthodes

7. Le cyberharcèlement

8. Une étude de cas

1. Définir et problématiser la notion

Bullying

Mobbing

Faut-il continuer à parler de
harcèlement ?

Intimidation

Harcèlement?

**Pourquoi utilisons-nous dans les pays francophones
le même terme pour désigner:**

**Un phénomène se
produisant à l'école
entre enfants et
adolescents**

**Et un phénomène ayant
pour cadre des relations
entre adultes (harcèlement
professionnel, familial,
sexuel...)**

**Pense-t-on sérieusement que les
deux phénomènes sont semblables?**

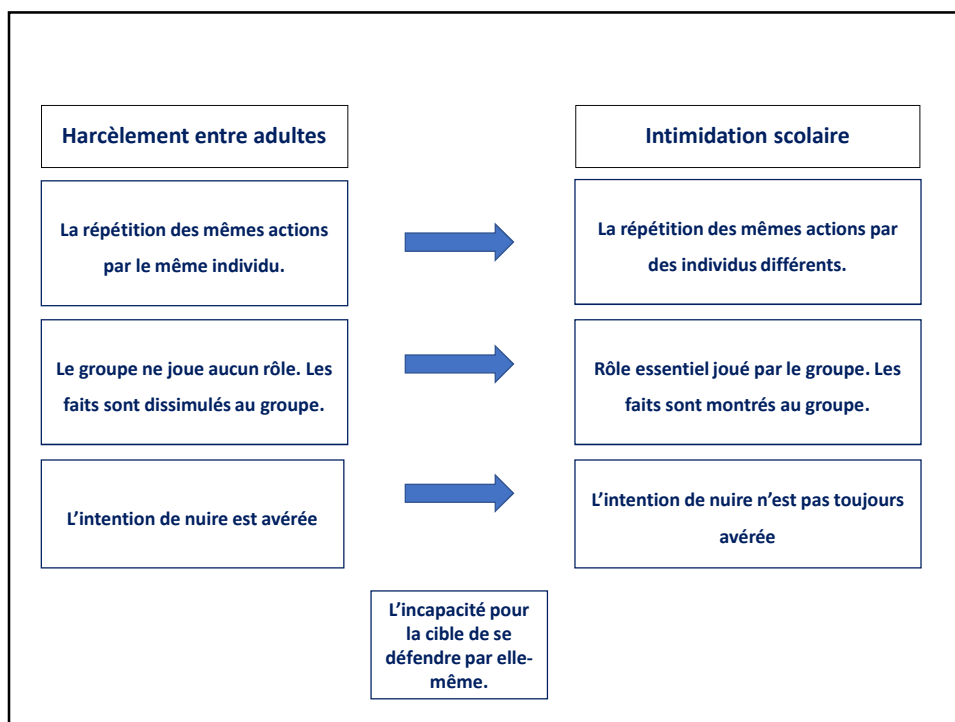
Définir et problématiser l'intimidation



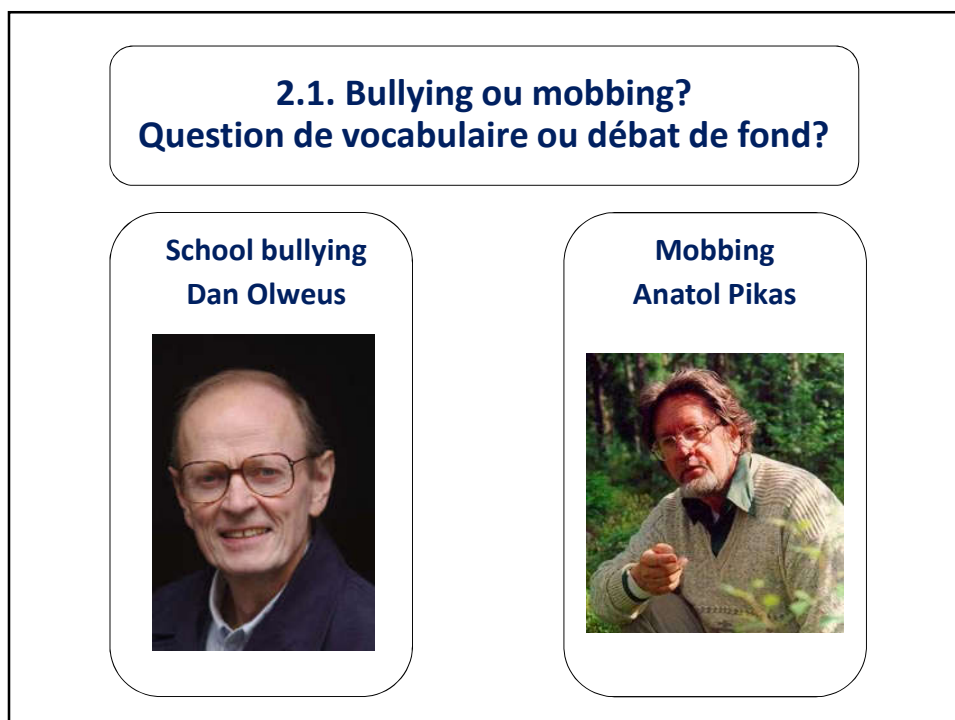
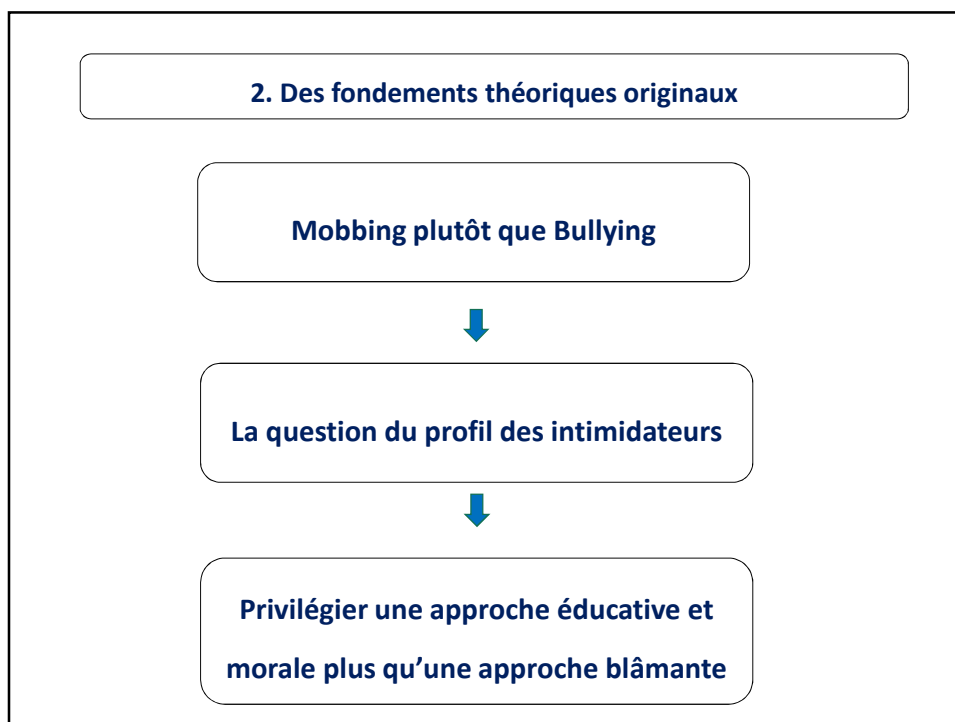
**La répétition d'actions
négatives sur une certaine
durée**

**La disproportion des
forces,
rôle essentiel du groupe**

**L'incapacité pour celui qui la
subit de se défendre par lui-
même.**



2. Des fondements théoriques originaux



Bullying vs Mobbing

Les termes et les concepts diffèrent

Bullying

Un *bully* est un voyou, une brute, un individu agressif et menaçant.



Mobbing

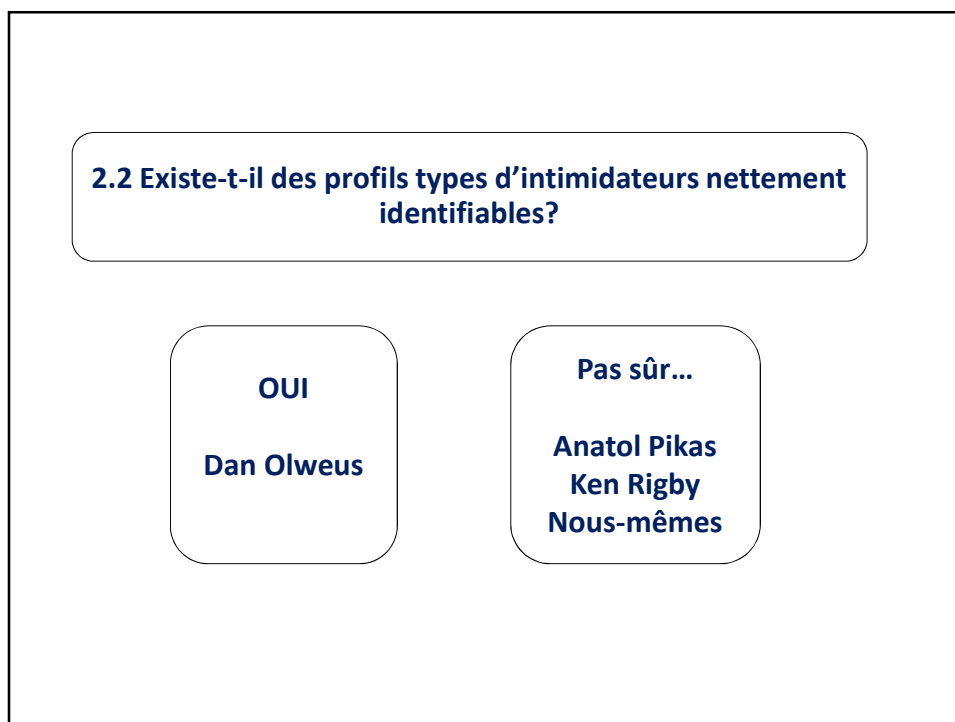
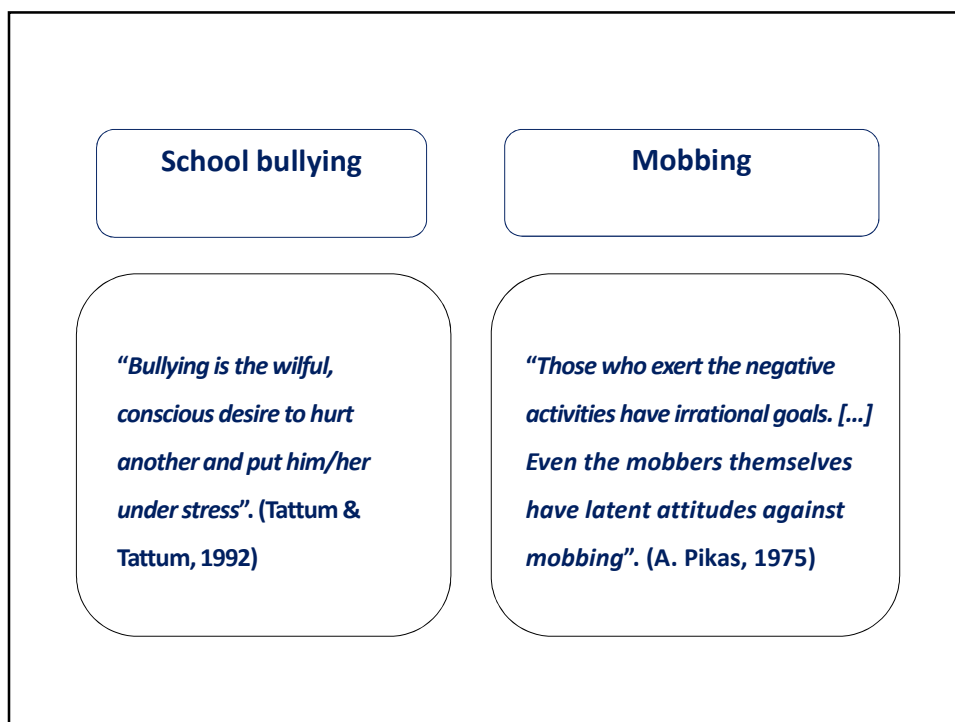
Mob désigne la foule dans ce qu'elle a de moins noble, la populace. C'est le terme employé par des éthologistes pour désigner un comportement animal (Schjelderup-Ebbe, 1922) .

School bullying
Dan Olweus
Approche individuelle

- Des actes répétés,
- perpétrés dans le cadre d'une disproportion des forces, en raison de la présence de bullies
- avec l'intention de nuire.

Mobbing
Anatol Pikas
Approche contextuelle

- Un phénomène de groupe,
- Des individus qui interagissent,
- L'intentionnalité n'est pas toujours avérée.



**En rencontrant des intimidateurs, on est souvent étonné
par le contraste existant entre...**

**... la méchanceté parfois
inouïe des
actes commis...**

**...et la personnalité souvent
très ordinaire, parfois
sympathique de leurs
auteurs.**

**Dan Olweus, Bullying at school and later criminality:
findings from three Swedish community samples of males (2011)**

- Bullying in early adolescence strongly predicted later criminality. The former school bullies were heavily overrepresented in the crime registers. Some 55% of them had been convicted of one or more crimes and as much as 36% had been convicted of at least three crimes in the studied period.***

**Campagne de
sensibilisation
Non au
harcèlement!
janvier 2012**



**2.3 Privilégier une
approche éducative et
morale plus qu'une
approche blâmante**

**Des fondements
moraux solides:
Une éthique plus qu'une
technique**

Intimidation et expérience morale

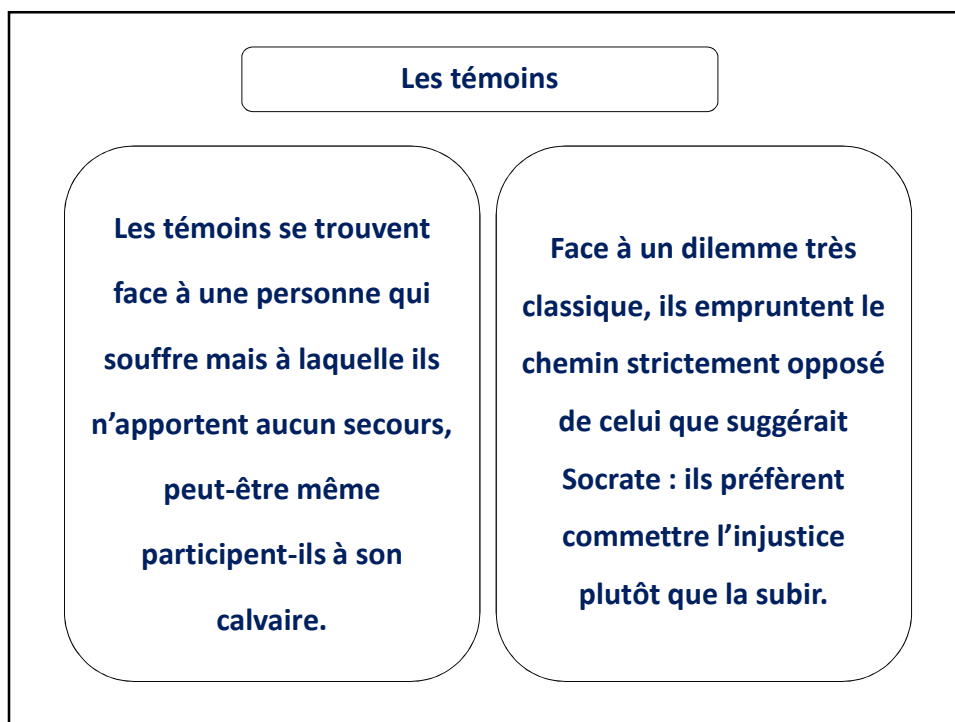
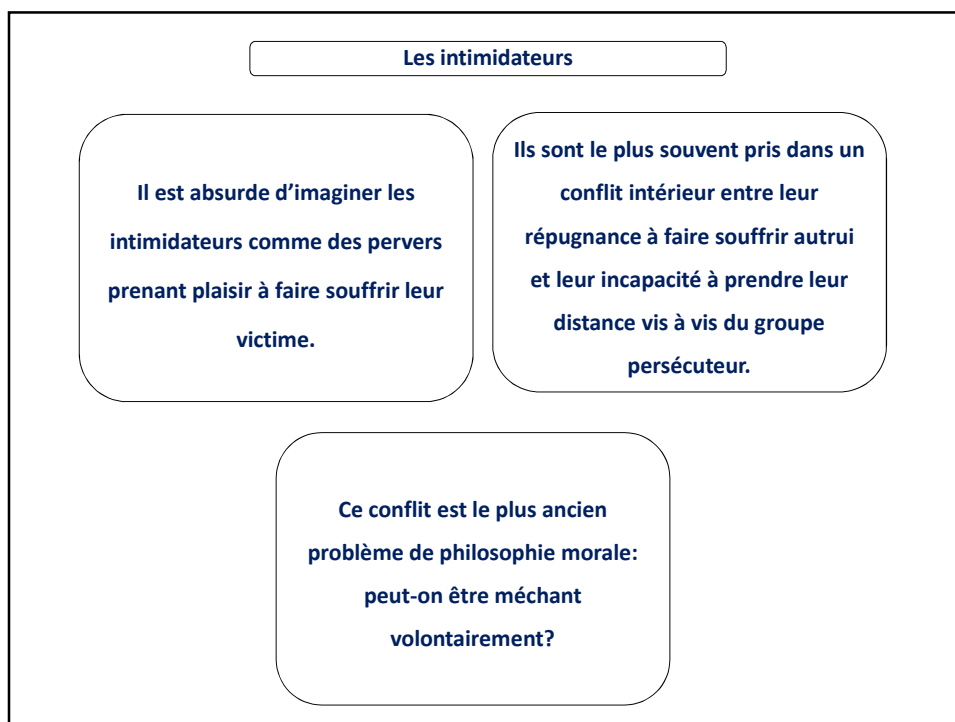
- L'intimidation constitue pour tous ceux qui y sont confrontés une expérience morale décisive.
- L'expérience morale est une rencontre intérieure et singulière entre soi et soi-même, une sorte de tribunal intérieur dans lequel on est en même temps accusé, procureur, avocat et juge.
- Expérience aujourd'hui devenue très solitaire en raison de l'éclipse contemporaine de la morale. Illusion de la « *belle âme* » (Hegel)
- C'est l'expérience de l'élève Törless de Robert Musil: découvrir enfin en soi-même « *une détermination, des besoins précis, qui opérassent une distinction tranchée entre le bon et le mauvais, l'utilisable et l'inutilisable* ».

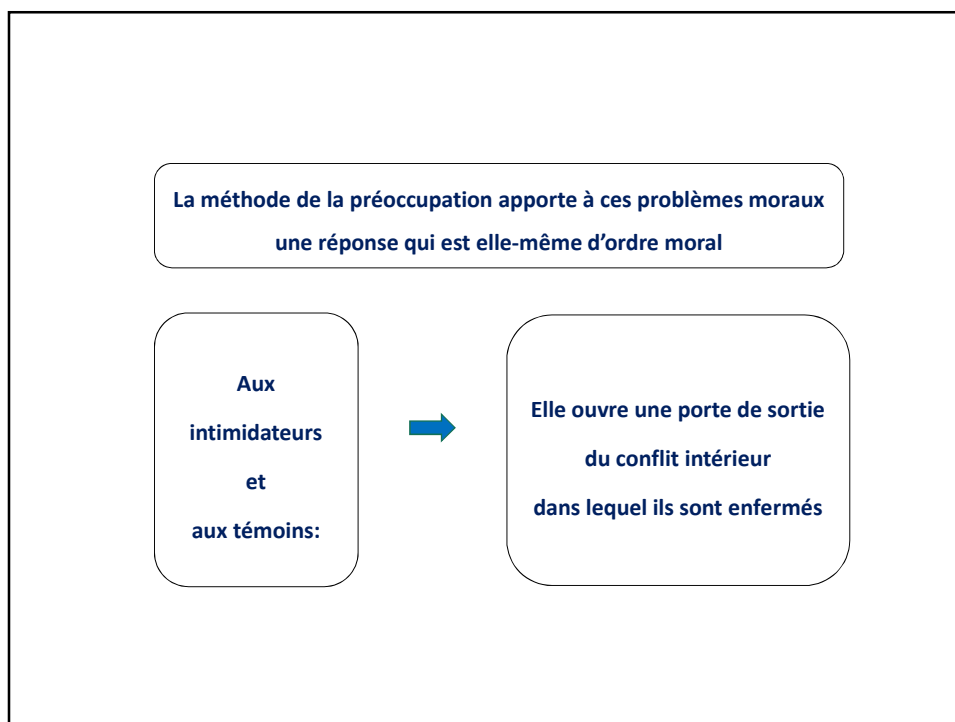
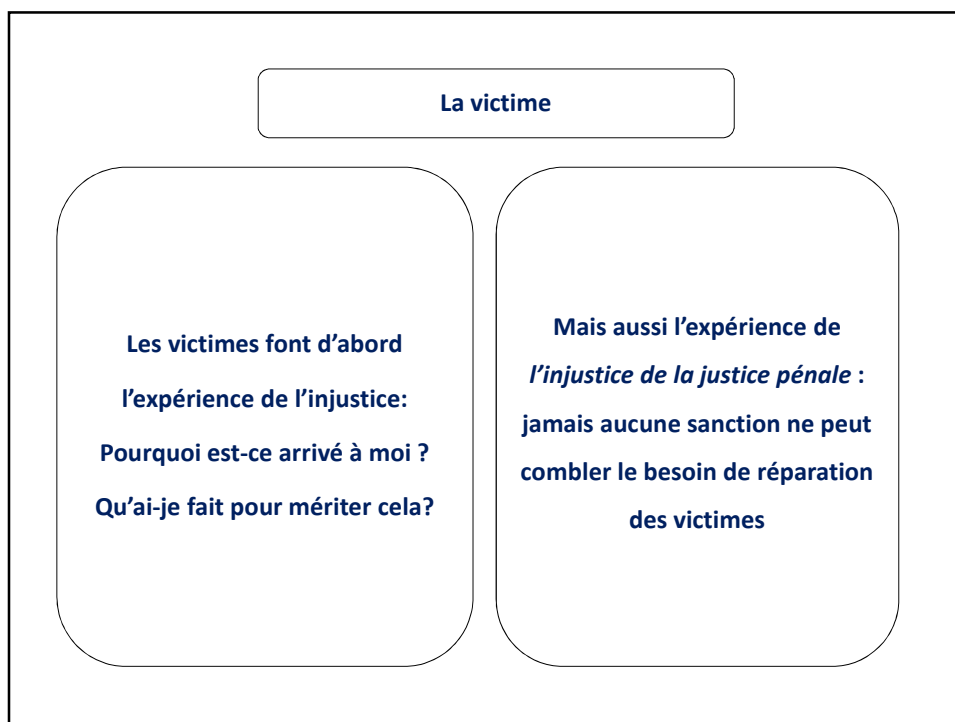
Une expérience morale décisive :
tous font l'expérience du mal.

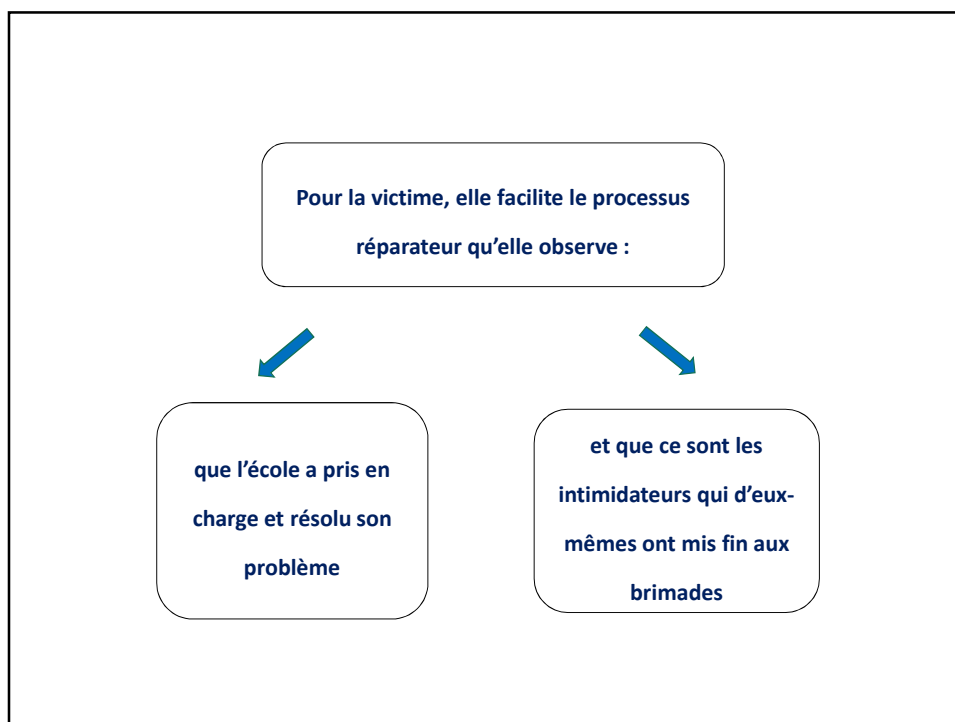
Les intimidateurs
qui le commettent

Les témoins qui le
laissent se
perpétrer

La victime qui le
subit







Une approche non blâmante La sanction d'un cas d'intimidation pose trois difficultés:

1. Est-elle efficace?
Va-t-elle mettre fin à l'intimidation? Ne va-t-elle pas tout au contraire le renforcer? N'est-elle pas contre-productive?

2. Qui va-t-on punir?
L'intimidation est un phénomène de groupe, la sanction est individuelle. Est-on sûr de punir le véritable auteur?

3. Quelle est la sanction la plus adaptée à une situation d'intimidation?
Comment faire pour que la sanction ait un effet réparateur?

3. Les principales options à la base de la méthode

**La méthode de la préoccupation partagée
est une approche contextuelle reposant
sur certaines options**

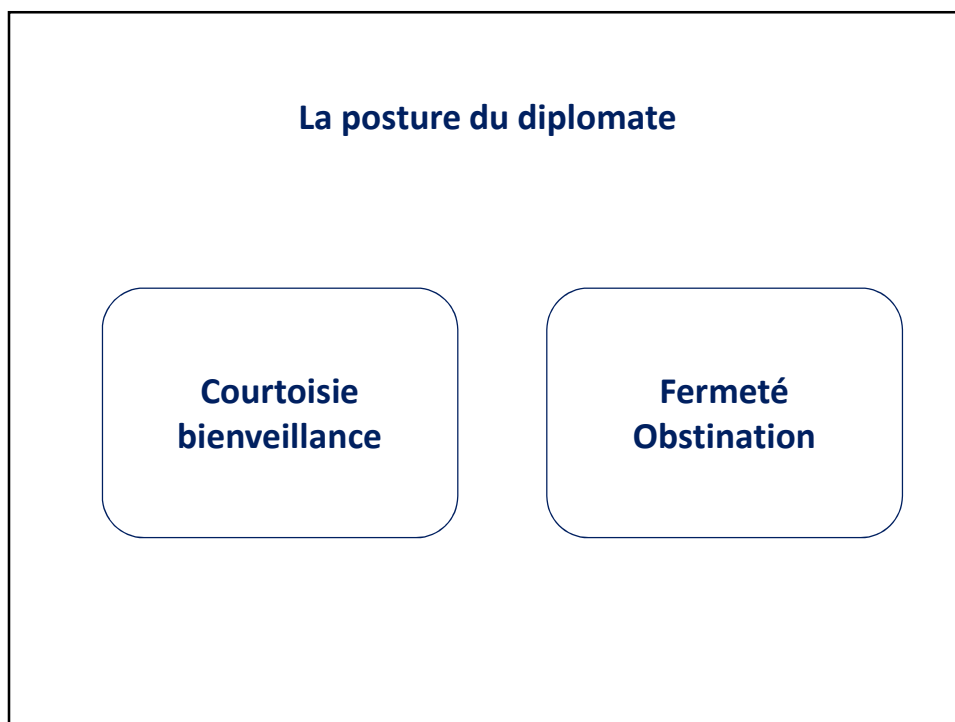
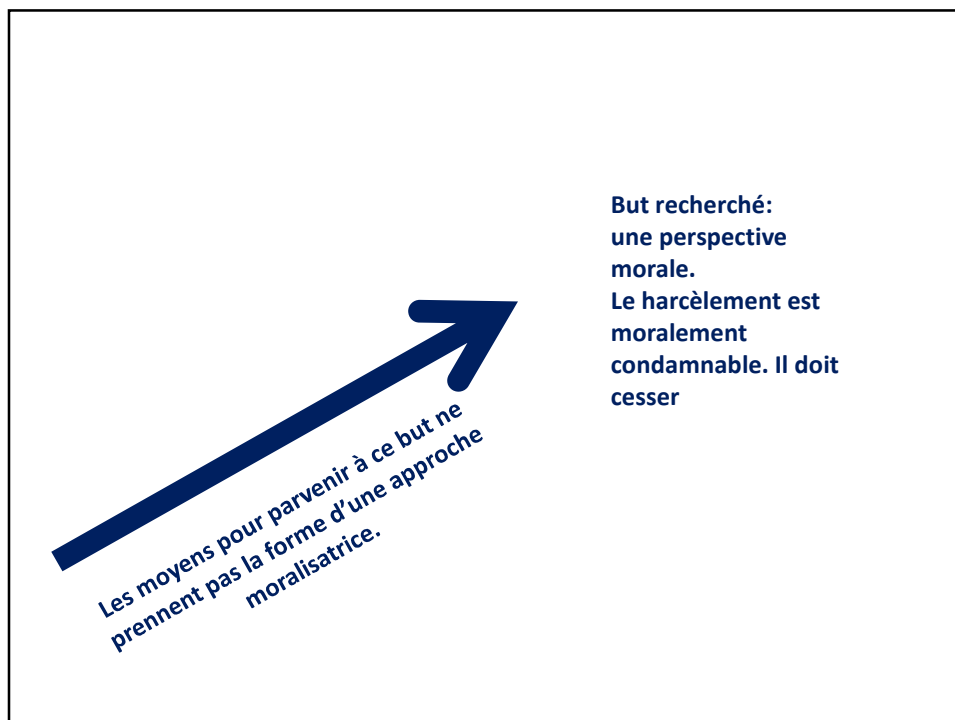
**La violence du
groupe n'est pas
celle des
individus.**

**La peur est le
véritable ciment
du groupe.**

**Il existe chez les
harceleurs un désir
de sortir de
l'intimidation**

**Moralisation,
remontrances, appels à
l'empathie sont sans
effets.**

**La juste posture
est celle
du diplomate**

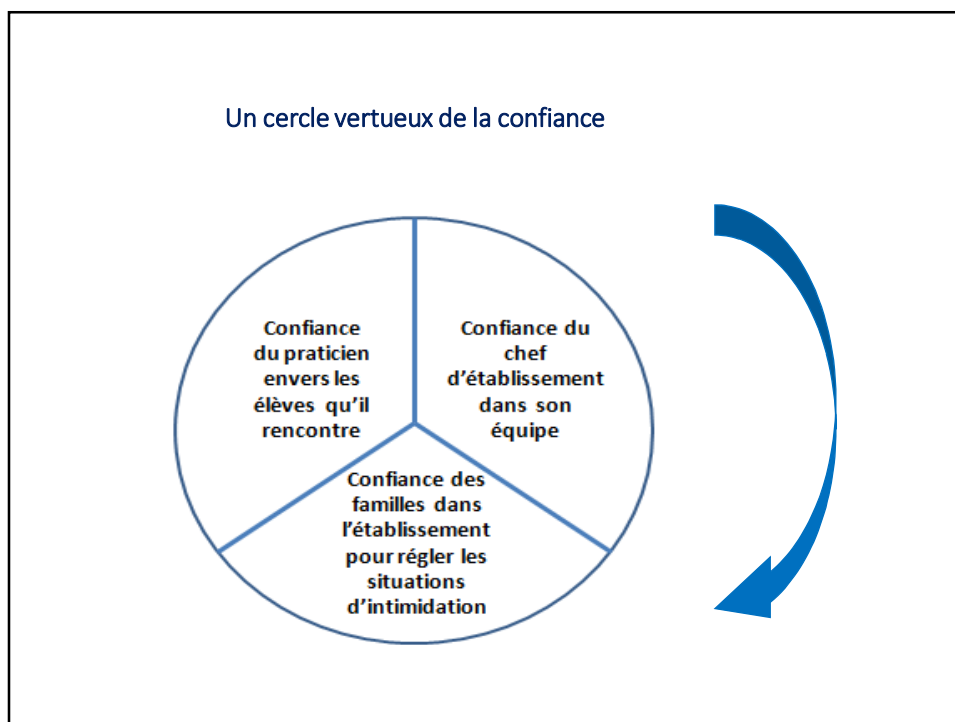


4. Les conditions de réussite de la méthode

Les conditions de réussite de la méthode:

La constitution d'une
équipe dédiée au
traitement des situations

L'engagement du chef
d'établissement



5. Les étapes de la méthode

Les principales étapes de la méthode:

1. Soutien de la cible

2. Rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés.

3. Rencontre avec la cible.

4. Phases de suivi.

Étape 1 : le soutien de la cible

**L'assurer du
soutien de
l'établissement**

**La sécuriser
(crainte des
représailles).**

**L'informer de
ce que l'on va
faire**

**Cette phase n'est pas prise en charge par celui qui
conduira le entretiens avec les intimidateurs**

Étape 2 : Entretiens individuels avec les intimidateurs présumés (reconstitution)

Entretien reconstitué dans le cadre
du film sur la méthode Pikas,
Lutte contre le harcèlement scolaire

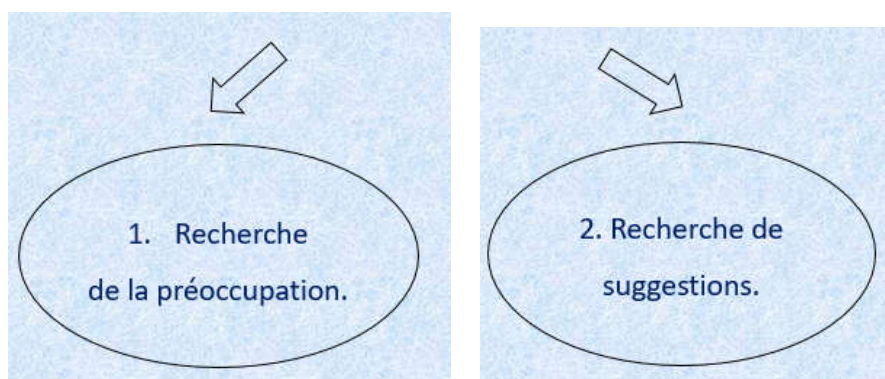


Lycée René Descartes Cournon d'Auvergne (63)

Entretien avec un intimidateur présumé.

L'entretien est bref (pas plus de 10 minutes).

Il se décompose en deux phases:



La phase 1 de la rencontre avec les intimidateurs: recherche de la préoccupation

L'intervenant souligne qu'il a été remarqué qu'un élève en particulier passe un moment difficile à l'école.
Il dit qu'il est préoccupé par la situation de cet élève.

Une fois les préoccupations de l'intervenant ont été clairement exposées, l'élève est invité à dire ce qu'il ou elle a remarqué ou sait à propos de la situation.

Dès que l'IP a reconnu le malaise de la cible,
on peut passer à la phase 2.

**Plusieurs réactions de la part de IP sont à envisager
au cours de la phase 1**

Des protestations plus ou
moins véhémentes



Rassurer,
on n'est pas là pour punir

Déni, refus de coopérer,
silence...



Mettre fin à l'entretien,
conseiller d'être plus attentif,
fixer un autre rendez-vous

Reconnaissance du malaise
de C mais refus d'admettre
que l'origine est dans
l'école.



Mettre fin à l'entretien,
conseiller d'être plus attentif,
fixer un autre rendez-vous

**Plusieurs réactions de la part de IP sont à envisager
au cours de la phase 1**

Reconnaissance du malaise
de la cible mais implication
d'autres élèves.



Laisser parler IP sur le rôle joué
par chacun dans le groupe.

Déni, refus de coopérer,
silence de tous les IP après
plusieurs entretiens,

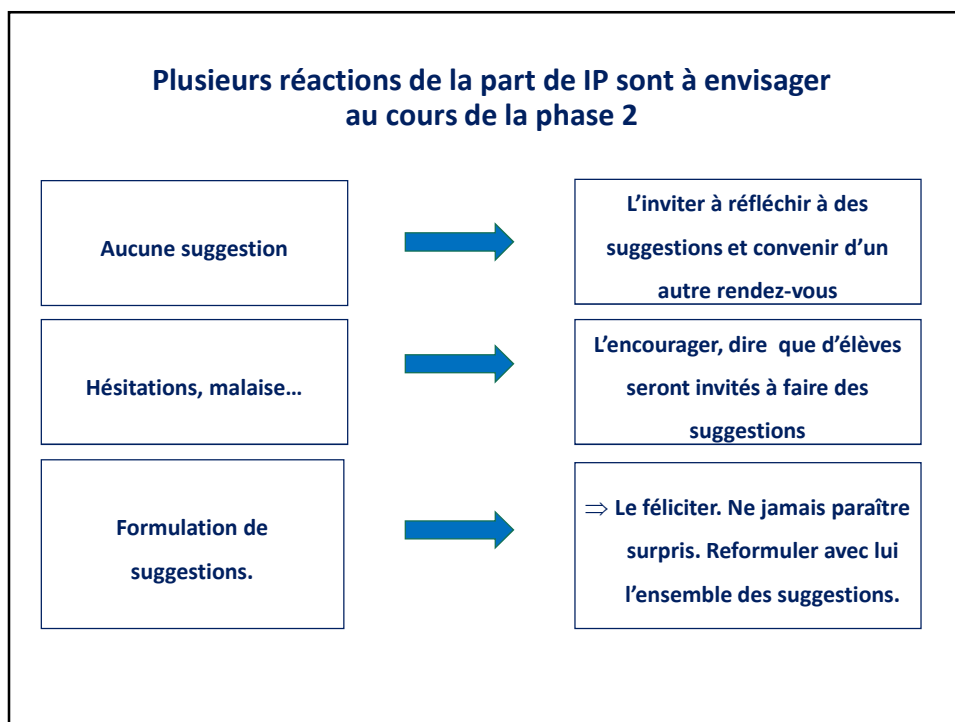
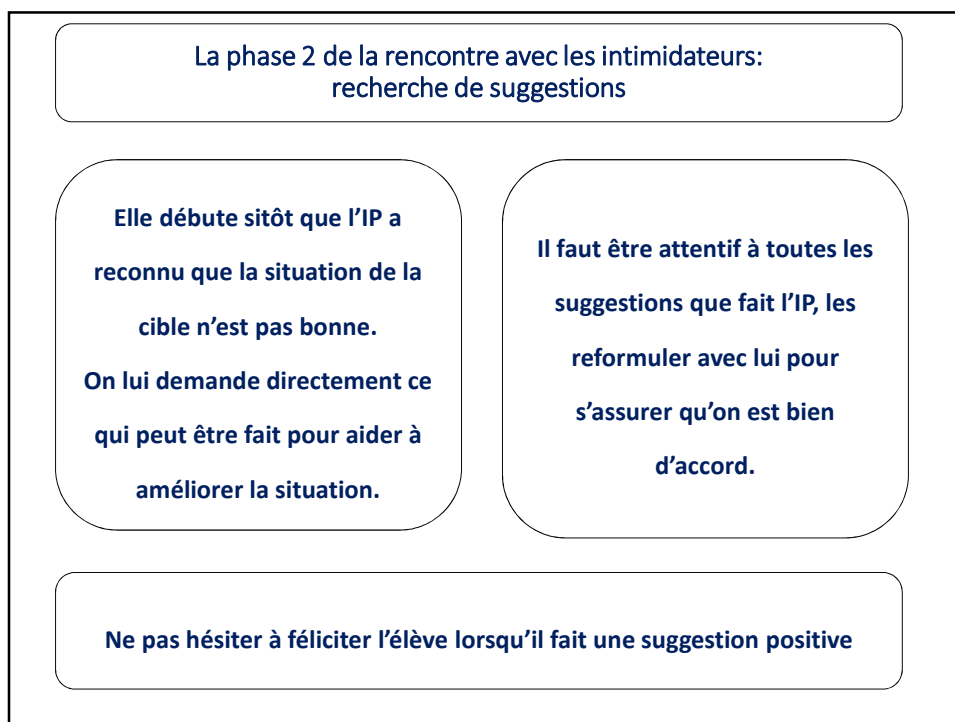


Abandon de la méthode.
Le problème est sans doute plus
grave

Reconnaissance du malaise
de la cible.



Passage à la phase 2:
La recherche de suggestions



La « conversion »

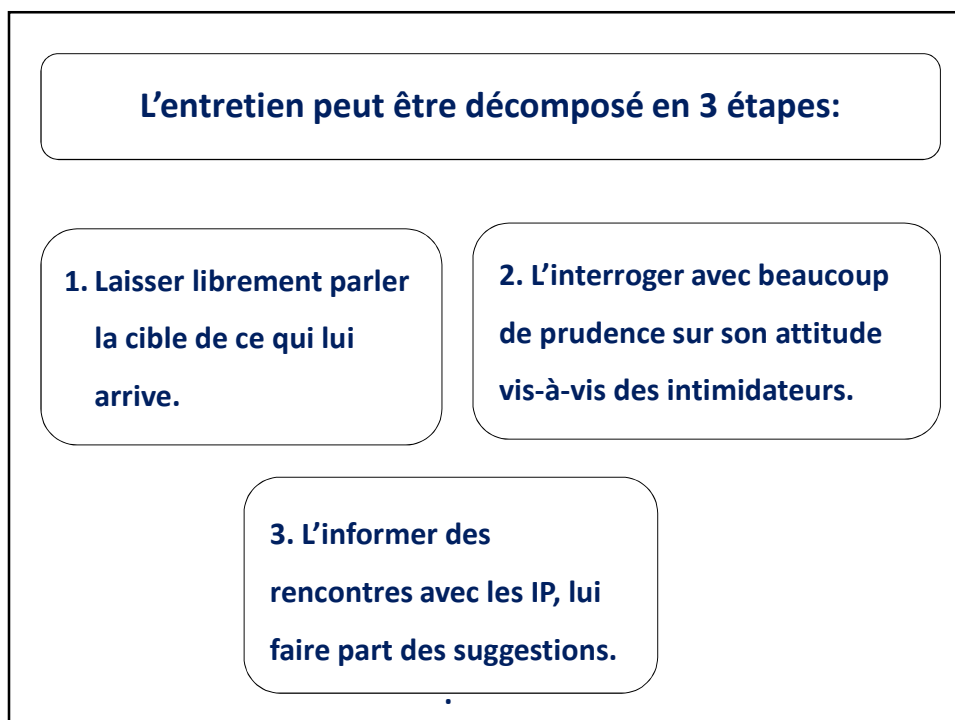
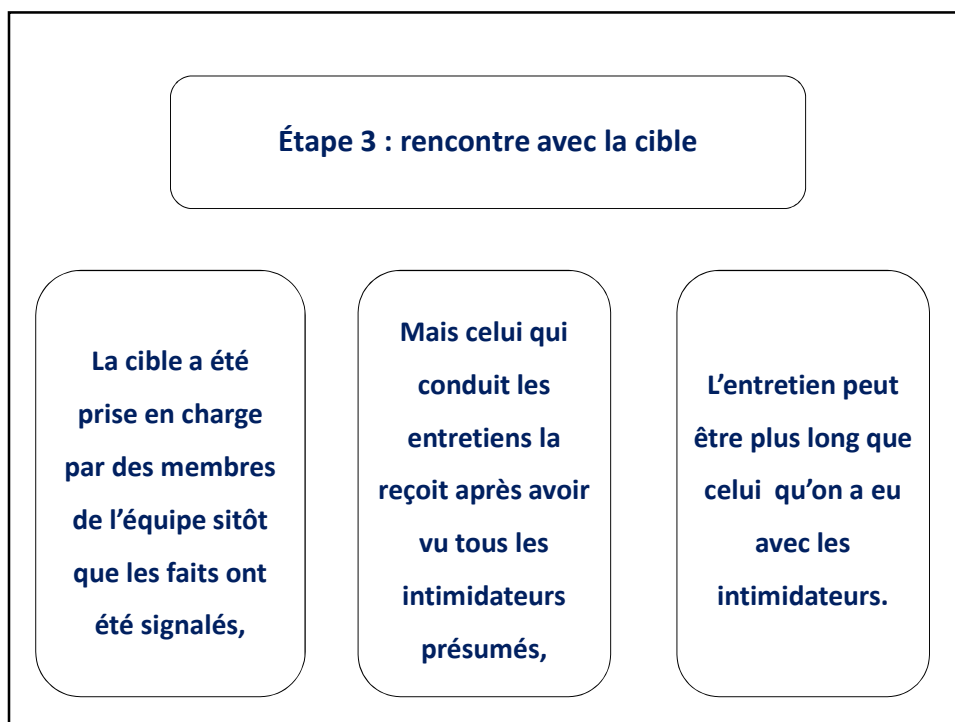
Il se peut qu'à ce stade apparaisse un phénomène que nous nommerons celui de « la conversion » et qui peut être décrit de la façon suivante:

L'élève intimidateur prend soudainement fait et cause pour la cible et se métamorphose littéralement comme s'il devenait le défenseur de l'élève dont on soupçonne qu'il le persécute.

La « conversion »

Ces comportements de conversion sont fréquents. Ils peuvent être considérés comme des phénomènes induits par la méthode. Il s'agit pour l'intimidateur d'une sortie honorable de l'intimidation.

Il ne faut surtout pas les contrarier, en paraissant surpris ou en laissant planer un doute sur leur sincérité. Il faut les prendre très au sérieux et féliciter chaleureusement l'élève pour le soutien qu'il se propose d'apporter à la cible.



Étapes 4 : des rencontres de suivi

Au cours de nouvelles rencontres individuelles avec la cible et avec les intimidateurs, on s'assure :

Auprès de la cible que la situation s'améliore,

Auprès des intimidateurs que leurs suggestions ont été suivies d'effet.

Étape 5 : phases de suivi

De nouvelles rencontres de suivi sont organisées:

On s'assure auprès de la cible que les brimades ont cessé.

Le suivi peut s'étaler sur plusieurs mois voire plusieurs années

**Faut-il organiser une
« rencontre au sommet » ?**

**Au cours d'une
rencontre, dite *au
sommet*,
l'intervenant peut
réunir autour de lui
les intimidateurs et
la cible.**

**Cette rencontre peut
servir « à démontrer
publiquement que les
gestes d'intimidation
sont maintenant des
choses du passé ».
(Beaulieu, Rousseau,
2004)**

**Elle est
impérativement
conditionnée à
l'accord de la cible.
Rarement réalisée
dans les expériences
menées en France ou
en Suisse.**

Pour en savoir plus...

- Un livre, 2016.
- 2^{ème} édition 2018.

Jean-Pierre Bellon - Bertrand Gardette

**Harcèlement scolaire :
le vaincre, c'est possible**

La méthode de
la préoccupation partagée



Une plateforme francophone <http://www.preoccupationpartagee.org>

 LA METHODE DE
LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE
POUR TRAITER LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Une plateforme francophone
pour mettre en relation tous les
professionnels qui utilisent cette méthode

Accueil La plateforme ▾ La méthode ▾ Études de cas ▾ Ressources ▾



Un film



NON AU HARCÈLEMENT

LA MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE
Traiter les situations de harcèlement scolaire

reseau-canope.fr

6. D'autres méthodes

Les dispositifs étrangers

Des programmes « clés en main »

- Programme Olweus.
- Kiva Koulu.
- P.A.T.H.S

Des méthodes de traitement des situations

- La méthode Pikas
- La méthode Farsta
- No Blame approach

Les programmes « *clés en main* »

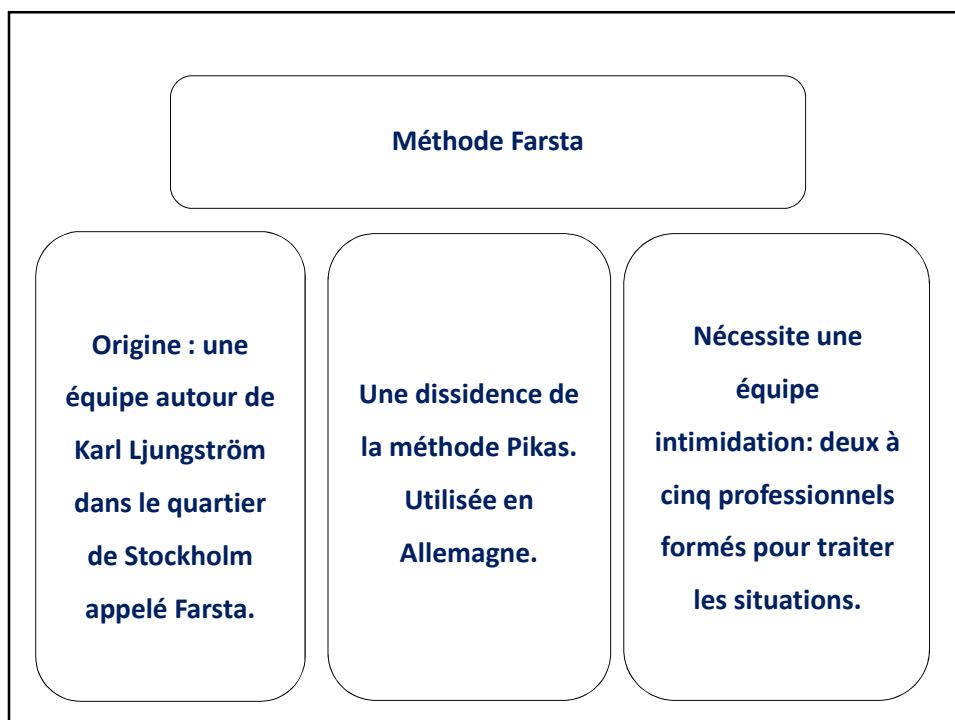
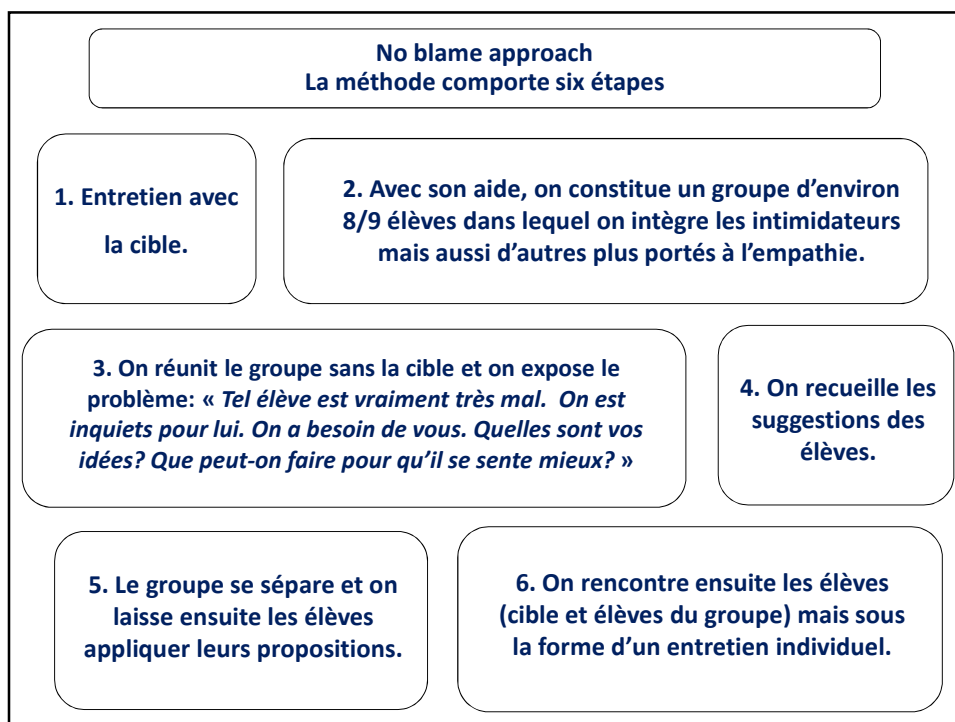
- Des stratégies globales d'intervention visant à promouvoir des comportements positifs de la part des élèves.
- Programmes commercialisés par leurs concepteurs.
- Qui supposent des établissements autonomes.
 - Programme Olweus (Norvège).
 - Kiva Koulu (Finlande).
 - P.A.T.H.S (USA)

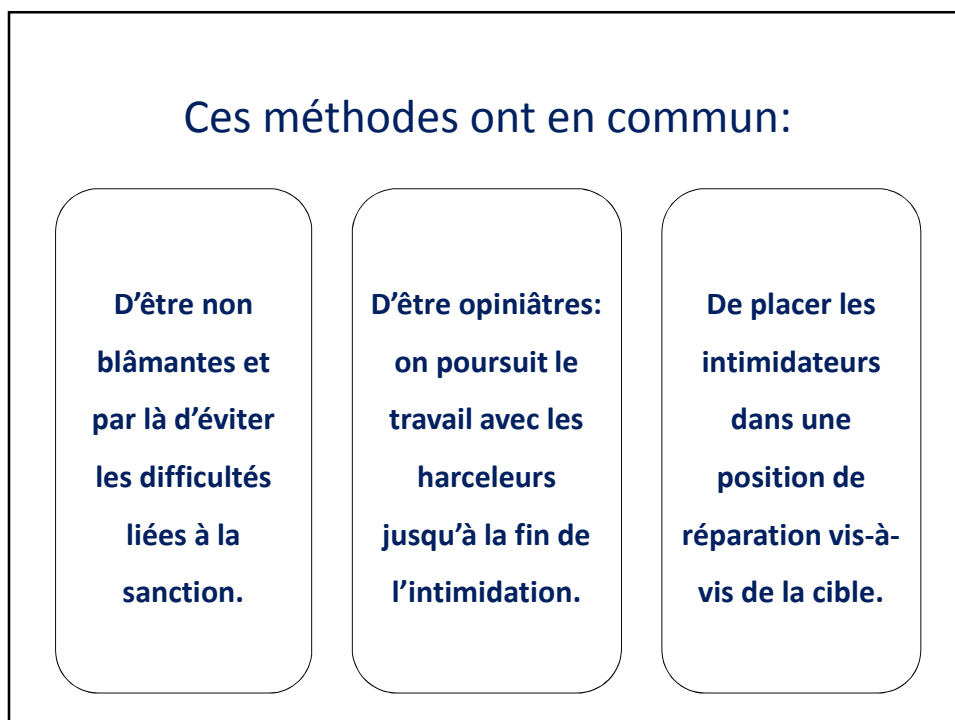
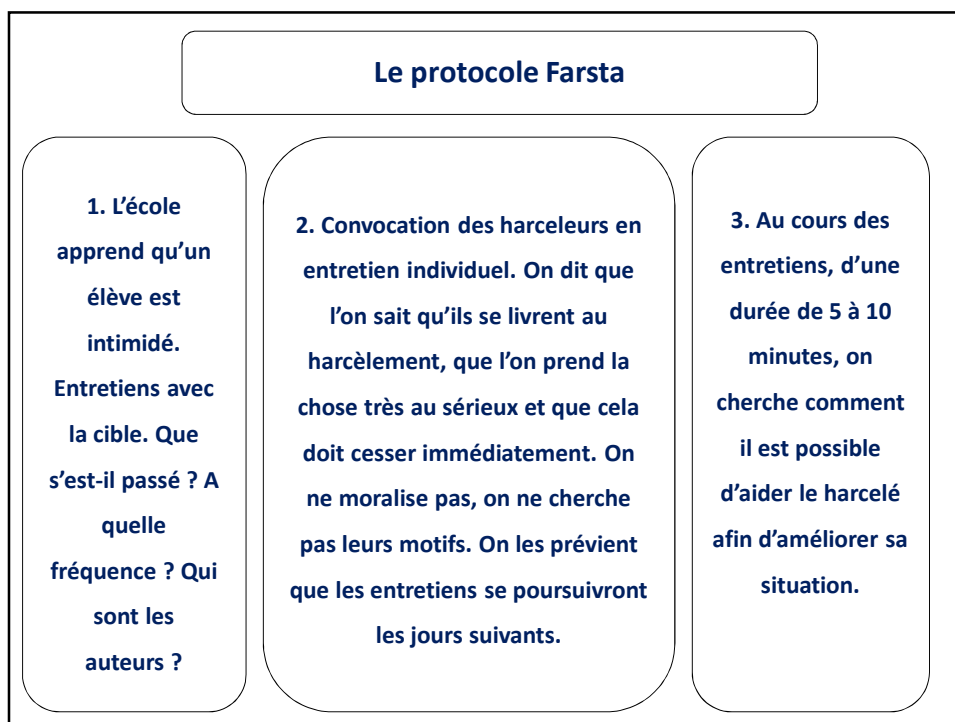
No Blame approach

Créateurs:
George
Robinson et
Barbara Maines
(UK, 1992)

On l'appelle aussi
la méthode du
groupe de soutien.
Point commun
avec Pikas: on ne
sanctionne pas.

Utilisée dans
plusieurs pays
d'Europe dont la
Belgique et le
Royaume-Uni.





	Préoccupation partagée	No Blame approach	Méthode Farsta
Attitude adoptée par l'intervenant :	Non blâmant, accueillant, empathique.	Non blâmant, accueillant, empathique.	Injonctif, ferme, faisant preuve d'autorité.
Sur quoi l'intervenant insiste-t-il ?	Le ressenti de la cible. L'intimidation n'est pas évoquée.	Le ressenti de la cible. L'intimidation n'est pas évoquée.	Les faits. L'intimidation est expressément nommée.
Éventuelles sanctions :	Pas de sanction.	Pas de sanction.	Pas de sanction mais mise au point ferme
Ordre des rencontres :	1. Rencontres individuelles avec les IP. 2. Rencontre avec la cible. 3. Éventuelle réunion du groupe en présence de la cible.	1. Rencontre avec la cible. 2. Réunion du groupe sans la cible. 3. Rencontres individuelles avec les IP.	1. Rencontre avec la cible. 2. Rencontres individuelles avec les IP. Pas de réunion du groupe
Ce qui est attendu des IP :	Une préoccupation pour la cible et la recherche de suggestions pour faire cesser l'intimidation.	Des propositions pour faire cesser l'intimidation.	Des propositions pour faire cesser l'intimidation.
Ce que la méthode privilégie :	La relation empathique avec un adulte préoccupé par la situation de la cible.	L'action du groupe permettant une évolution favorable du comportement des IP.	L'intervention ferme d'un adulte confrontant les IP à leurs actes.

7. Le cyberharcèlement

